



**DOCTOLIB**  
**FAUT-IL EN  
AVOIR PEUR ?**

**IMMOBILIER** P.100  
**VENDRE OU ACHETER, LES  
BONS PLANS DU VIAGER**



**Capital**

# Capital

N° 361  
Octobre 2021  
— 4,90 €

Anciens cadres,  
V. Portier et  
A. Malmezat ont surré  
sur les tendances du  
moment et sont devenus  
artisans à succès.



**FRANCHISES**  
**PME À REPRENDRE**  
**AUGMENTATIONS DE SALAIRE**  
**NOUVEAUX CRÉNEAUX...**



# L'ÉCONOMIE REPART FORT PROFITEZ-EN!

P.108

**SPÉCIAL  
ANNIVERSAIRE  
DE Capital**  
1991-2021

## 30 ANS DE RÉVOLUTION ÉCONOMIQUE

RETOUR SUR  
LES CHIFFRES ET  
LES ÉVÉNEMENTS  
QUI ONT CHANGÉ  
NOTRE VIE  
À CONSERVER

**ET SI L'INFLATION REDÉMARRAIT... LES SCÉNARIOS POSSIBLES** P.18

BEL: 5,50 € - CH: 8 CHF - CAN: 9,75 CAD - D: 6,50 € - ESP: 5,50 € - GR: 5,50 € - ITA: 5,50 € - LUX: 5,50 € - PORT. CONT.: 5,50 € -  
DOM : Avion: 6,90 € - Bateau: 5,50 € - Maroc: 57 DH - Tunisie: 7,5 TND - Zone CFA Avion: 6500 XAF - Zone CFP Avion: 1600 XPF Bateau: 700 XPF.

PM PRISMA MEDIA

L 12328 - 361 - F: 4,90 € - RD



## CHERCHER DES AIDES

# Leur existence est souvent ignorée des créateurs d'entreprise

Les dispositifs de soutien à la création d'entreprise sont variés, mais pas toujours connus. Nos conseils pour s'y retrouver.

PAR VALÉRIE FROGER

**A** cre, Arce, ARE... Bienvenue dans le monde des aides à la création d'entreprise et de leurs acronymes mystérieux ! Exonérations, prêts gratuits, subventions régionales, primes, avances remboursables... il en existe pour tous les profils et tous les projets. «Entre les dispositifs privés et publics, il y a beaucoup d'argent de disponible sur le marché. C'est même une exception française», indique Jérôme Delrue, responsable du pôle développement chez BGE Flandre, un des grands réseaux d'accompagnement à la création d'entreprise en France.

**PEU D'ENTREPRENEURS**, pourtant, les connaissent et les utilisent. En 2018, seuls 39% d'entre eux ont bénéficié d'une aide publique et 6% à peine ont obtenu un prêt d'honneur selon l'Insee. Dommage, et surtout risqué, car les statistiques sont formelles. Plus un créateur d'entreprise mobilise d'argent au départ, plus ses chances de réussite sont élevées. Toujours selon l'Insee, 72% des sociétés lancées avec 80 000 euros ou plus sont toujours en activité au bout de cinq ans, contre

54% avec moins de 4 000 euros. «Aujourd'hui, un créateur bien informé et surtout bien accompagné peut faire des montages subtils et multiplier les aides. Mais il faut faire le tri et les mobiliser au bon moment», poursuit Jérôme Delrue.

Avant même de créer leur boîte, certains entrepreneurs ont besoin de fonds pour financer une étude de faisabilité, valider un marché ou tester une offre. Outre Bpifrance, qui propose différentes solutions haut de gamme (bourse French Tech, aide pour la faisabilité de l'innovation...), il faut surtout aller chercher les aides «antécration» du côté des régions. La Corse propose par exemple une subvention allant jusqu'à 23 000 euros pour financer les premiers frais de R&D d'un produit; le programme Start-up & go de la CCI de Grenoble subventionne jusqu'à 11 000 euros les études marketing ou les expertises juridiques. Ces coups de pouce sont nombreux mais souvent bien cachés. Pour les identifier, l'idéal est de se rapprocher d'un réseau d'accompagnement (Initiative France, Réseau Entreprendre, BGE, Adie, France Active). Ces structures, implantées localement, connaissent ...





## SEPT DISPOSITIFS INCONTOURNABLES POUR FINANCER SA CRÉATION D'ENTREPRISE

### LES PRÊTS D'HONNEUR : JUSQU'À 50 000 EUROS DE FONDS PROPRES

• **Description** Ils sont distribués par Réseau Entreprendre ainsi que par Initiative France et financent tous types d'activités et de créateurs. L'Adie en accorde également aux porteurs de petits projets territoriaux. Ces prêts à taux zéro sont assimilés à des fonds propres, car ils sont accordés à l'entrepreneur et non à sa société. Deux associés d'une même entreprise peuvent ainsi se voir octroyer chacun un prêt.

• **Montant** Entre 8 000 et 50 000 euros. 9 900 euros en moyenne pour Initiative France, 30 000 euros pour Réseau Entreprendre.

• **Commentaire** C'est l'aide à demander en priorité. Ses délais d'attribution sont rapides, les montants sont confortables et l'effet de levier est très efficace : un prêt d'honneur de 10 000 euros accordé par Initiative France permet de décrocher 80 000 euros de prêt bancaire. Mais la sélection est parfois rude : seul 1 projet sur 10 est financé par certaines antennes de Réseau Entreprendre. Et attention, cela reste un prêt, il faut le rembourser même si le projet capote !

• **Contacts** reseau-entreprendre.org, initiative-france.fr, adie.org

### L'ACRE : UNE ANNÉE D'EXONÉRATION DE COTISATIONS SOCIALES

• **Description** Il s'agit d'une exonération de charges sociales sur un an. Elle concerne les demandeurs d'emploi, mais aussi les jeunes de moins de 26 ans, les bénéficiaires des minima sociaux... Elle est automatiquement attribuée à tous les créateurs au moment de leur inscription au CFE (centre de formalités des entreprises), à l'exception des autoentrepreneurs, qui doivent en faire la demande auprès de l'Urssaf dans les 45 jours suivant leur immatriculation.

• **Montant** L'exonération est totale lorsque les revenus du nouvel entrepreneur sont inférieurs à 30 852 euros, partielle (50%) pour des revenus entre 30 852 et 41 136 euros, et nulle au-delà de 41 136 euros.

• **Commentaire** La bouffée d'oxygène est réelle même si elle n'exonère pas de payer la CSG, les cotisations retraite et la formation professionnelle. Un entrepreneur réalisant moins de 30 000 euros de chiffre d'affaires peut ainsi économiser jusqu'à 9 500 euros de cotisations la première année.

• **Contacts** CFE compétent selon l'activité (CCI, chambre de métiers, Urssaf)

### LES GARANTIES : LE SÉSAME POUR DÉCROCHER UN PRÊT BANCAIRE

• **Description** Impossible aujourd'hui de convaincre un banquier sans une solide garantie bancaire. Elles sont exigées quasi systématiquement pour n'importe quel financement de projet. Celle de Bpifrance couvre entre 50 et 60% du montant emprunté, celle de France Active jusqu'à 65%. Ces garanties sont actionnées la plupart du temps par les banques : vous n'avez donc rien de particulier à faire. A noter : France Active propose une garantie Egalité pour les créatrices, Siagi pour les artisans créateurs et Socama pour les commerçants.

• **Montant** Bpifrance couvre le prêt garanti jusqu'à 1,5 million d'euros, France Active jusqu'à 50 000 euros.

• **Commentaire** Ces garanties ont un coût. En moyenne, une commission d'environ 1% par an du capital restant dû est exigée. Mais le jeu en vaut la chandelle. En contrepartie, aucune hypothèque n'est exigée sur la résidence principale et la caution personnelle du créateur est limitée à 50% maximum de l'encours du crédit.

• **Contacts** bpifrance-creation.fr, franceactive.org

### LE PH SOLIDAIRE : UNE ENVELOPPE DE 8 000 EUROS COUPLÉE À DU CONSEIL

• **Description** Le prêt d'honneur solidaire est le dernier-né des dispositifs d'Etat - il a été lancé mi-2020 en remplacement du Nacre (nouvel accompagnement à la création ou la reprise d'entreprise). Il s'agit d'un prêt à taux zéro, remboursable sur cinq ans, destiné aux personnes sans emploi et aux jeunes de moins de 26 ans. Il s'obtient en parallèle d'un accompagnement de trois ans dans un réseau d'aide à la création comme l'Adie, France Active ou Initiative France. Il est obligatoirement couplé à un prêt bancaire d'un montant au moins équivalent.

• **Montant** De 1 000 à 8 000 euros.

• **Commentaire** Cette aide peut facilement être couplée à un prêt d'honneur classique et renforcer les fonds propres de départ. C'est d'ailleurs un de ses objectifs : l'Etat a fait passer de 20 à 50 millions d'euros le dispositif pour permettre aux créateurs d'être mieux armés financièrement. Les débuts sont prometteurs : fin 2020, plus de 2 000 prêts d'honneur solidaires avaient été distribués.

• **Contacts** initiative-france.fr, adie.org, franceactive.org



PHOTO : ZACHARY SCOTT/GETTY IMAGES



## Les banquiers prêtent plus facilement quand le projet est accompagné

- sur le bout des doigts le maillage de leur territoire et dénichent des subventions parfois inattendues.

Certains dispositifs prenant du temps à être débloqués, mieux vaut anticiper leur versement avant la date officielle de création. «Il faut appliquer la logique de l'entonnoir en commençant par les aides auxquelles on a automatiquement droit, puis ratisser plus large», conseille Olivier de la Chevasserie, président de Réseau Entreprendre. Les créateurs demandeurs d'emploi iront frapper à la porte de Pôle emploi pour bénéficier, au choix, du maintien de leurs allocations chômage ou de leur conversion partielle en capital. Les autoentrepreneurs prendront contact avec l'Urssaf pour

savoir s'ils entrent dans les cases de l'Acre (aide à la création ou à la reprise d'une entreprise). C'est lorsque le créateur n'est pas encore au four et au moulin qu'il faut solliciter ces aides publiques, des démarches souvent longues et un peu fastidieuses.

Une fois l'entreprise lancée, tous les profils peuvent se tourner vers Réseau Entreprendre et Initiative France. Ces réseaux d'accompagnement distribuent des prêts d'honneur à taux zéro. Initiative France en a accordé plus de 15 000 en 2020, principalement pour des petits projets de commerce et de service avec une enveloppe moyenne de 9 900 euros. Réseau Entreprendre, plus sélectif, a soutenu 1 350 projets en 2020, souvent à plus fort potentiel et pour un montant moyen de 30 000 euros. «Une moitié des fonds est versée immédiatement, à l'issue du processus de sélection, la seconde six mois plus tard», précise Olivier de la Chevasserie. Quel que soit leur montant, ces prêts d'honneur ont aussi

l'avantage de faciliter l'obtention d'un crédit bancaire complémentaire. «Les projets accompagnés rassurent les banquiers», ajoute l'expert.

Car, au stade du développement, l'entrepreneur devra souvent solliciter d'autres financements. Pour fabriquer un prototype, une première série ou pour l'achat d'une machine... Il peut d'ailleurs se tourner vers le crowdfunding (financement participatif). En août 2020, quatre mois après la création d'Annagram, son épicerie bio, Emeric Marcia a décroché 4 300 euros de dons sur Ulule. «Cela a permis d'aménager le magasin et d'acheter un moulin à pâte à tartiner», explique le fondateur, qui reconnaît avoir minutieusement préparé son dossier de présentation.

C'est le revers de la médaille. Ces demandes sont chronophages. Mieux vaut donc éviter de jouer les chasseurs de primes et se concentrer sur les aides les plus efficaces. Bien combinées, elles permettent de réunir jusqu'à 50 000 euros. ■

### PÔLE EMPLOI : LE FINANCEUR LE PLUS LARGEMENT SOLLICITÉ

• **Description** Les créateurs demandeurs d'emploi peuvent soit continuer à recevoir leurs allocations chômage mensuellement (ARE), soit bénéficier d'une aide sous forme de capital (Arce), égale à 45% du reliquat de leurs droits. Celle-ci sera alors versée en deux temps : la première moitié à la date de la création de l'entreprise, le solde six mois après.

• **Montant** Il est estimé selon le mode de calcul habituel des allocations chômage sur la base des revenus antérieurs.

• **Commentaire** 90% des créateurs optent pour le maintien de leurs allocations, solution la plus sécurisante. Ceux qui prévoient d'engranger rapidement du chiffre d'affaires (restauration rapide) ont en revanche intérêt à opter pour le capital, ce qui renforce les apports de l'entreprise. La réforme de l'assurance chômage les pénalise d'ailleurs moins, car en demandant l'Arce dès leur inscription à Pôle emploi, ils ne tombent pas sous le couperet du taux de dégressivité applicable au début du septième mois.

• **Contact** pole-emploi.fr

### LES SUBVENTIONS DES RÉGIONS : CONFIDENTIELLES MAIS PAYANTES

• **Description** Elles sont souvent méconnues car peu visibles, et concernent souvent non seulement la création mais aussi la reprise d'entreprise. La Normandie propose par exemple Coup de pouce, une subvention de 8 100 euros, la Bretagne des prêts Pass création complétés par un accompagnement du créateur, les Pays de la Loire une subvention de 5 000 à 20 000 euros... Il y a au moins une de ces perles par région.

• **Montant** Variable selon les régions, de 1 000 à 50 000 euros.

• **Commentaire** Elles sont parfaites pour compléter un prêt d'honneur, car il s'agit d'une distribution en cash, non remboursable et immédiatement disponible. Une astuce pour les identifier : se connecter sur la base de données des aides publiques (les-aides.fr). Elle les recense par types (primes, subventions, avances...) et par région.

• **Contacts** Conseils régionaux, agences de développement économique (cner-france.com)

### LE CROWDFUNDING : QUAND DES ANONYMES SOUTIENNENT LE PROJET

• **Description** Il permet de se faire financer par des inconnus en présentant son projet sur un des nombreux sites spécialisés : Ulule, Lita.co, WiSeed, KissKissBankBank, Les Entrepreneurs, Tudigo... Si le projet séduit, les internautes peuvent faire un don, acheter des produits en précommande ou prendre des parts au capital. Le tout, rapidement, car une campagne dure en moyenne un mois.

• **Montant** 5 000 euros en moyenne pour le financement en dons, 450 000 euros pour le financement en capital.

• **Commentaire** C'est le nouvel eldorado financier des entrepreneurs, notamment de l'économie sociale. Il a explosé en 2020 avec 50 000 créateurs et startupestes financés et 1 milliard d'euros collectés. Attention à bien évaluer son objectif financier : sur la plupart des plateformes, c'est la règle du tout ou rien, il faut atteindre 100% de l'objectif pour récupérer les fonds recueillis.

• **Contact** financeparticipative.org